

BULLETIN DE RESERVATION FIN D'ANNEE 2023

Madame, Monsieur,

Coublevie, 08/11/2023

Vous trouverez ci-après les modalités d'inscription pour vos enfants et vos jeunes pour les vacances de FIN d'ANNEE

1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail.
- Les demandes de réservation se font pour les Coubleviteins.
- Inscription à la semaine (4 jours du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024).
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.
- **Une priorisation pourra s'appliquer en fonction des évolutions du protocole sanitaire.**

2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

- **La période de réservation pour les Coubleviteins aura lieu du mercredi 22 au mercredi 29 NOVEMBRE.**
- Pendant cette période, le **bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Nous ne faisons **pas d'accueil physique** afin de garder à distance les soucis sanitaires.
- **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription au cours de la semaine du 06/12/23** pour les Coubleviteins. Passé cette date, les demandes seront possibles pour 1-2 jours en fonction des places restantes.
- **Pour les extérieurs**, les inscriptions seront possibles en fonction du protocole sanitaire **qu'après le 09 décembre**.
- **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail vers le 5 janvier 2024.
- **ATTENTION : Nous restons sujets aux annonces ministérielles, nos conditions d'inscriptions et d'accueil peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire.**

3. TARIFS

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire hebdomadaire par enfant/jeune.

Rappel : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coubleviteins uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé**. **L'aide est à déduire du tarif** affiché ci-dessous.

Extra-scolaire (période de vacances scolaires)

QF	0 à 300 €	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2200 à +
Base de calcul : La JOURNEE	12,25 €	10€ + [(QFX7,5) /1000]	26,50 €
Choix de 2 à 5 Journées avec Repas, tarif Dégressif		<i>Obligation de deux jours minimum</i>	
2 Jours	23.75 €	2 J - 5%	50.35 €
3 Jours	35.63 €	3 J - 5%	75.53 €
4 Jours	47.50 €	4 J - 5%	100.70 €
5 Jours	56.25 €	5 J - 10%	119.25 €

4. AUTRES ELEMENTS :

- Le dossier d'inscription 2023/2024 de chaque enfant/jeune doit être à jour.
- **Inscriptions sous conditions pour les enfants/jeunes en situation de handicap, se rapprocher de la Direction.**
- Constitution des groupes : 3-5 ans, 6-10 ans et les 11-14 ans. Les groupes seront déterminés en fonction du nombre d'inscrits, de la législation d'encadrement et du protocole sanitaire.
- Le programme d'animation, les menus et le Petit Guide des Parents seront transmis aux familles au cours de la semaine du 18 décembre.
- Notre règlement intérieur 2023 est actualisé, il est disponible sur notre site internet.
Pour vous éviter un surcoût, **MERCI DE VEILLER AU DELAI DE PREVENANCE D'ANNULATION (7 jours pleins avant la période de vacances)**.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs

Ael GAY et Elisabeth LEROY

BULLETIN DE RESERVATION FIN D'ANNEE 2023

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances DE FIN D'ANNEE 2023 (soit du 02 au 05 janvier 2024).

Nom - prénom du 1^{er} enfant : Age :
 Nom - prénom du 2^{ème} enfant : Age :
 Nom - prénom du 3^{ème} enfant : Age :
 Nom - prénom du 4^{ème} enfant : Age :

Fin d'Année	DEMANDE DE RESERVATION			
Lundi 25/12	L'ACCUEIL DE LOISIRS EST FERME DU 25/12/23 AU 01/01/24 Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes			
Mardi 26/12				
Merc. 27/12				
Jeudi 28/12				
Vend. 29/12				
	1 ^{er} enf.	2 ^e enf.	3 ^e enf.	4 ^e enf.
Lundi 01/01/2024	FERIE			
Mardi 02/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 03/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 04/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 05/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Type de règlement envisagé :

Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est

Chèques vacances (nom-adresse titulaire)

Espèces

E-CESU et CESU

Crédit : montant

Prélèvement au 20/01/2023 :

(Réservé aux permanents déjà enregistrés)

Le montant total vous sera indiqué lors de la confirmation d'accueil de votre ou vos enfants.

Date et signature des parents :

Réservation Confirmée et Réglée le :